

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Montauban (82000)

Réponses de Thomas Tulasne, au nom de la liste « Montauban en commun »

— le 13/03/2020 à 00:42 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo en engageant sans plus tarder les actions prévues au schéma directeur cyclable et en résorbant les points noirs identifiés dans le cadre du baromètre FUB.

Cependant la pertinence de ces "points noirs" et le caractère d'urgence de chacun sera à étudier de façon plus approfondie

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : en s'engageant par exemple à donner une place au vélo sur le Pont Vieux ou le boulevard Blaise Doumerc

oui quoique nous ayons des réserves quant aux exemples proposés.

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Absolument

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Action n°7 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je ne m'engage pas

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Dans le contexte actuel la disparition des véhicules motorisés ne nous paraît pas réalisable. Bien que nous l'appelions de nos vœux, en tout réalisme nous ne pouvons nous y engager. Cependant ça semble pertinent et plus réalisable à l'échelle du centre ville.

Action n°10 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Mais la mise en œuvre en sera complexe.

Action n°11 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Nous sommes pour une multiplication des zones à 30km:h, oui, mais pas pour une généralisation

Action n°12 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°13 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Au lieu d'interdiction/restriction de la voiture nous souhaitons avoir un politique incitative à l'utilisation d'autres transports.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé pas seulement à la gare et uniquement réservé aux abonnés les jours de semaine, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Nous espérons même aller plus loin.

Action n°15 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

et couverts aussi quand possible

Action n°16 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°17 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°18 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

L'idée est intéressante mais nécessite la mise en place de conditions pour les aides.

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

y compris cyclotaxis et cyclobus

Action n°22 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°23 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°24 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". tous les ans lors de la semaine de la mobilité

Action n°25 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Action n°26 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°27 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Action n°28 : je ne m'engage pas

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : journée d'animation, plan de mobilité d'entreprises ou inter-entreprises, etc.

Nous préférons organiser ces animations nous-mêmes pour pouvoir toucher un public plus large. Cependant nous souhaitons inciter les entreprises à promouvoir le vélo

Commentaires généraux

Notre projet étant d'instaurer la démocratie participative, il nous est difficile de prendre des engagements fermes puisque tout projet devra avoir été consenti par les citoyens. Cependant le vélo fait bel et bien consensus au sein de notre collectif et nous espérons convaincre nos concitoyens de la pertinence de ce moyen de transport sous toutes ses déclinaisons, y compris cyclotaxi, cyclobus, vélo-cargo de livraison etc. Nous espérons emporter l'adhésion des Montalbanais pour un projet de réaménagement de la ville au profit du vélo et de la marche.

Voici, ci après, copie du texte que nous avons produit pour introduire les grands axes de nos aspirations sur cette question :

"Nous sommes face à une crise climatique et sociétale qui nécessite un changement en profondeur de nos habitudes de déplacement et de consommation

Jusqu'à maintenant le vélo n'était considéré que comme un loisir.

Mais en fait il représente un enjeu écologique et de santé majeur et son développement est une nécessité.

Le vélo c'est un mode de déplacement qui en milieu urbain notamment combine plusieurs avantages : l'absence totale d'émissions de gaz à effet de serre, la rapidité, la facilité, la sportivité... Il a aussi un effet inattendu : il favorise le lien social. En effet c'est plus facile de s'arrêter pour discuter lorsqu'on est à vélo que lorsqu'on conduit une voiture. Les usagers le constatent tous les jours.

Aussi nous souhaitons donner une place de plus en plus importante au vélo tant au niveau de l'offre, comme par exemple leur mise à disposition sur l'ensemble de la ville, que sur la sécurisation des infrastructures avec la création de nouvelles pistes cyclables, des travaux de réfection de certaines chaussées, l'offre de bandes cyclables dans beaucoup de quartiers car beaucoup n'en sont pas pourvus.

Le vélo est l'un des principaux instruments pour réinventer la ville et se l'approprier pour permettre qu'à Montauban il fasse bon flâner dans les faubourgs. .

Et cela doit s'inscrire également dans un contexte de relocalisation des services de proximité, de lien entre les quartiers.

Développer le vélo dès aujourd'hui permettra une adaptation en douceur à cette période de transition énergétique. D'autant plus que l'offre actuelle est large et diversifiée (à assistance électrique, tricycle, tri-porteur, avec remorque pour enfants...) et permet à tout un chacun de trouver la solution qui lui paraîtra la plus adaptée."